

Note de discussion relative à la conférence de Berne du 13 novembre 2018 sur la compatibilité entre la vie de famille et le travail

Compatibilité famille – travail et politique de la petite enfance

Une compatibilité adéquate entre la vie de famille et l'exercice d'une profession, associée à une politique de la petite enfance, est un atout précieux pour l'économie et la société. Dans ces deux domaines, les investissements consentis contribuent de manière déterminante à l'accroissement du bien-être à court et à moyen terme; ils sont donc particulièrement rentables.

Effets positifs des offres d'accueil extrafamiliales

Pour assurer à la fois la compatibilité travail - famille, un taux d'engagement élevé des parents sur le marché du travail et le succès d'une politique de la petite enfance, il est impératif de disposer d'un ensemble de solutions de qualité, existant en quantité suffisante et financièrement attrayantes en matière de structures d'accueil de jour et d'école à journée continue pour les enfants d'âge préscolaire et en âge de scolarité. En raison des multiples retombées positives qu'il entraîne, le développement d'offres d'accueil externe pour les enfants d'âge préscolaire et en âge de scolarité constitue un axe d'intervention hautement rentable pour l'économie nationale. Faute de telles offres, les perspectives de carrière professionnelle des mères sont souvent minces. Les bénéficiaires de ces offres sont en particulier

- **Les mères**, grâce à une participation plus active au marché du travail pendant les années de garde des enfants, autrement dit grâce à des interruptions plus brèves de la vie professionnelle. Cet aspect entraîne un rendement éducatif plus élevé, de meilleures perspectives professionnelles et, par conséquent, un revenu plus important (et de plus faibles écarts de salaire entre hommes et femmes). Il permet également d'atténuer le problème du faible nombre de postes clés occupés par des femmes;
- **Les enfants**, grâce à un accueil et une éducation de qualité, avec pour conséquence à long terme un rendement éducatif intéressant. De plus, ces investissements accroissent l'équité des chances entre les enfants de condition aisée et ceux ayant un accès restreint à l'éducation;
- **L'économie**, grâce à une offre de main d'œuvre plus abondante et une attractivité accrue du pays en tant que site économique lors du recrutement de personnel qualifié. Des postes importants destinés à du personnel qualifié et qui restent vacants se traduisent par un manque pour le produit intérieur brut. En revanche, une attractivité accrue pour la place économique suisse signifie que davantage d'entreprises voient le jour dans notre pays pour y créer des emplois et, par conséquent, pour générer un apport fiscal qui bénéficie à l'État.
- **La société** dans son ensemble, grâce à un accroissement du bien-être, notamment en raison de la diminution des transferts publics à court et à moyen terme en faveur des mères et des enfants. Les familles défavorisées profitent ainsi de meilleures chances pour accomplir leur parcours éducatif et professionnel si les enfants sont encouragés suffisamment tôt pendant leur développement. Il s'agit là de l'un des axes d'intervention dans la lutte contre la pauvreté intergénérationnelle.
- **L'État**, grâce à des recettes fiscales plus intéressantes provenant des entreprises et de parents ayant un pourcentage de poste élevé et bénéficiant d'une formation supérieure à la moyenne.

L'aménagement des conditions-cadres incombe à l'État. C'est pourquoi le secteur public encourage la mise à disposition d'un service d'accueil de la petite enfance, de qualité et à un prix attractif. Les moyens publics mis à disposition devraient surtout garantir que l'attrait du marché du travail pour les mères ne soit pas diminué par des frais de garde externe trop élevés.

Les employeurs fournissent déjà un effort important pour rendre le travail et la vie de famille compatibles par le biais de divers avantages ou aménagements internes tels que la flexibilité des horaires et des lieux de travail, les postes à temps partiel, un mode d'organisation convivial pour les familles ou

un soutien pour la garde d'enfants. Afin de réduire les obstacles qui empêchent encore une bonne compatibilité entre le travail et la vie de famille au quotidien, ils s'engageront encore davantage à l'avenir pour exploiter le potentiel interne afin de satisfaire aux besoins des parents sur le marché du travail

L'enfant est le principal bénéficiaire d'une politique de la petite enfance

Outre une meilleure compatibilité entre le travail et la vie de famille, la politique de la petite enfance vise en premier lieu le bien-être de l'enfant et le meilleur développement possible de sa personne, sans oublier les parents, auxquels elle profite également. À ce but prioritaire s'ajoutent des objectifs concernant la société dans son ensemble, à savoir la cohésion et l'intégration sociales ainsi que le développement des personnes pour qu'elles deviennent des citoyens socialement responsables; à relever également l'utilité avérée d'un tel concept pour l'économie. Une politique globale de la petite enfance trouve son application dans les domaines de l'éducation, des affaires sociales et de la santé; en plus des offres extrafamiliales, elle prévoit des solutions pour les familles.

Les objectifs suivants seront atteints grâce à l'optimisation des conditions-cadres nationales en vue d'un système de haute qualité pour les prestations relatives à la petite enfance:

- des mesures d'encouragement et d'accueil des petits enfants adaptées à l'âge et grâce auxquelles les petits peuvent développer tout leur potentiel dès la naissance. Un tel dispositif permet d'assurer qu'une meilleure équité des opportunités soit atteinte lors du commencement de l'école obligatoire.
- un meilleur rendement éducatif grâce à des moyens financiers supplémentaires accordés par l'État et par le secteur privé pour promouvoir la qualité des offres relatives à la petite enfance.
- l'accueil des enfants entre 0 et 4 ans est effectué par du personnel compétent et qualifié.
- l'intégration sociale des enfants, obtenue notamment grâce à une meilleure maîtrise de la langue maternelle et des différentes langues nationales suisses.

La conférence de ce jour: amorce d'un processus à long terme

Comme en atteste cette conférence, les représentants du monde politique et des milieux économiques démontrent la volonté d'engager des mesures visant à améliorer la compatibilité entre le travail et la vie de famille et d'amorcer une politique globale de la petite enfance. Les acteurs visent en outre d'attirer l'attention du public et des décideurs issus des milieux politiques, économiques et de la société, sur la réalité et l'urgence de ce thème. L'Union patronale suisse soutient le processus politique engagé à cet effet et continue de sensibiliser ses organisations membres à la nécessité impérieuse d'une meilleure compatibilité entre le travail et la vie de famille.

Le regroupement de ces forces poursuit également un autre but: il s'agit de collaborer avec les personnes et les organisations concernées en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de solutions bénéficiant d'un large appui. Cette conférence constitue ainsi l'amorce d'un processus à long terme dont on espère qu'il débouchera sur un dialogue entre les instances compétentes du monde politique, des milieux économiques et de la société civile.

Les participants

Matthias Aebischer, conseiller national, PS/BE

Christine Bulliard-Marbach, conseillère nationale, PDC/FR

Irène Kälin, conseillère nationale, Les Verts/AG

Monika Knill, membre de l'Exécutif cantonal, UDC/TG

Sarah Pearson Perret, Verts'libéraux/NE

Rosmarie Quadranti, conseillère nationale, PBD/ZH

Silvia Steiner, membre du gouvernement du canton de Zürich et présidente de la CDIP

Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

Laurent Wehrli, conseiller national, PLR/VD, membre de la présidence de l'Union des villes suisses